

PROJET D'ETABLISSEMENT 2019 A 2024

Préambule

Le projet d'établissement est avant tout un instrument de pilotage et un outil d'autonomie à travers le référent qu'il constitue. Au collège Saint-Joseph La Salle il se structure autour de quatre grands axes inscrits dans le projet éducatif Lasallien.

Les objectifs principaux déclinés ci-dessous définissent un langage commun pour chaque membre de l'équipe éducative et pédagogique ainsi que pour l'ensemble du personnel OGEC.

Ces objectifs, définis sur 5 ans, de janvier 2019 à janvier 2024 ne sont pas figés et peuvent évoluer au fil du temps. Ces évolutions sont notamment à attendre au niveau :

- De l'appropriation par l'équipe du nouveau socle commun
- Des nouveaux programmes
- De l'évolution des cycles 3 et 4 :
 - Cycle 3 dit cycle de consolidation comprenant les CM1, CM2 et 6^e
 - Cycle 4 dit cycle des approfondissements comprenant les 5^e, 4^e et 3^e
- De l'évolution des technologies de l'information et de la communication
- Et plus globalement de l'évolution du système éducatif

AXE 1 : l'accueil

Ce mot est d'abord à prendre dans sa dimension pastorale. Le mot « accueillir » est une variante du verbe « cueillir » : il n'indique pas seulement qu'on va se tenir à la disposition des gens, les recevoir, mais aussi qu'on va les rassembler.

Accueillir les élèves dans leur(s) diversité(s)

En prenant le temps d'expliquer à chacun ce que le collège attend de lui. (Règlement intérieur, heure de vie de classe, échange personnalisé, etc.)

En prenant en compte sa différence, ses difficultés, ses talents toujours dans un souci de le faire grandir.

Accueillir les élèves d'autres établissements

En impliquant nos élèves et en leur donnant le rôle d'accueillant. (Lors des journées d'intégration avec les élèves du primaire, avec les correspondants de pays étrangers, lors de rencontres sportives,...)

Accueillir les parents et les proches de l'élève

En se rendant disponible et en restant à leur écoute. (Rendez-vous pris par le biais du carnet de liaison – Echanges téléphoniques – Organisation de réunions d'information, etc.)

Accueillir toutes les personnes venant travailler pour un temps au collège

En veillant à ce que la ou le nouvel arrivant trouve rapidement réponse à ses questions et se sente tout de suite à l'aise au sein de l'équipe.

AXE 2 : l'accompagnement

L'accompagnement est ici à prendre dans le sens « Accompagnement éducatif ». Il est donc utilisé pour désigner des situations d'apprentissage dans la classe mais aussi en dehors de la classe. Enfin accompagner un élève c'est prendre le temps avec lui de parler de son avenir et de l'aider à se projeter dans la société de demain.

Accompagner les élèves dans leur réussite scolaire

En leur proposant un cadre propice au travail.

En mettant en place des temps spécifiques à l'accompagnement.

En les aidant à faire leurs devoirs, à apprendre leurs leçons, à approfondir les apprentissages, en leur apportant l'aide et les outils nécessaires au développement de leur autonomie. (Savoir s'organiser, savoir lire une consigne, savoir rechercher l'information, devenir autonome).

En leur expliquant et en leur montrant que l'erreur fait partie du processus d'apprentissage et que loin de les annihiler, elle doit les motiver pour dépasser leur limite.

Accompagner les élèves dans leur orientation

En proposant aux élèves les plus en difficulté de préparer le DNB professionnel et le CFG.

En l'éclairant sur ses choix d'orientation et en l'aidant à élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel. (Participation à des forums, visites de lycées, stages...)

En articulant les différents enseignements autour du projet d'orientation de l'élève.

Accompagner c'est partager les informations pour en faire des connaissances, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

AXE 3 : l'ouverture aux mondes

Cet axe aurait pu aussi s'intituler « Ouverture aux autres ». Il se déclinera dans les séjours que font nos élèves de 4^{ème} à l'étranger mais aussi, pour tous les élèves, dans la découverte du monde professionnel, social, artistique et culturel, etc.

S'ouvrir à de nouvelles langues et cultures

En proposant aux élèves des séjours linguistiques dans des pays étrangers.

En permettant aux élèves de pratiquer une langue étrangère (anglais, allemand, espagnol) dans une discipline autre que le français (ex : enseignement de l'EPS en anglais)

En découvrant ou redécouvrant la culture régionale à savoir la langue et la culture bretonnes.

S'ouvrir au monde culturel

En élargissant leurs centres d'intérêt et en valorisant leurs acquis. En encourageant le goût de la lecture et des activités culturelles et scientifiques, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir.

En développant les sorties et les confrontations artistiques et culturelles. (Intervenants extérieurs, déplacements dans des lieux culturels, découverte du patrimoine, etc.)

S'ouvrir au monde professionnel

En se familiarisant avec le monde économique et professionnel par la découverte et la connaissance des métiers, du fonctionnement des entreprises, des stratégies de développement, etc...

Ouverture aux mondes de demain

En les sensibilisant sur les usages raisonnés des technologies de l'information et de la communication.

En travaillant autour de la notion de développement durable.

Ouverture aux mondes passés

En ancrant les élèves dans leur histoire pour leur faciliter l'accès aux mondes de demain. Il s'agit de donner du sens aux savoirs en enseignant l'origine de l'humanité ainsi que l'origine de chaque discipline enseignée au collège. Quant à la langue maternelle, l'enseignement du latin sera proposé au plus grand nombre.

AXE 4 : la coopération

« Les pédagogies collaboratives sont des chemins de Fraternité ». Pascal BALMAND

Coopérer, c'est d'abord le plaisir de travailler et d'apprendre avec les autres, c'est la construction du vivre ensemble. Mais la coopération est aussi une démarche éducative et pédagogique qui permet à chaque élève d'apprendre à son rythme, de développer son autonomie, d'être à l'écoute des autres et de prendre progressivement confiance en soi. Enfin, c'est se préparer au monde du travail qui fait de la coopération un outil performant.

Comprendre la coopération.

En montrant dans le cadre de débats mais aussi par des exemples, que sans coopération la citoyenneté et la démocratie auront du mal à trouver leur place.

Vivre la coopération.

Dans le cadre du cycle 3 par le biais de nombreux échanges et projets (défis lecture, rencontres ou défis sportifs, intégration dans d'autres classes...)

En début ou en cours d'année par le biais de projets communs sur tout un niveau. (Semaine d'intégration en 6^{ème}, semaine patrimoine en 5^{ème}, semaine séjour à l'étranger en 4^{ème} et semaine d'orientation en 3^{ème}. Différents temps fort dans l'année comme le challenge du nombre, le temps fort de Noël, la journée du handicap...)

En mettant tous les moyens nécessaires pour faciliter la coopération entre les élèves :

- En repensant la géographie de la classe (disposition des tables, du bureau, des plans de travail)
- En modulant les groupes d'élèves (passer de temps en temps de la structure classe à celle de groupes de besoins, de partages, etc.)
- En facilitant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE)
- En interrogeant nos pratiques et en échangeant avec les collègues (les collègues de travail, mais aussi ceux d'autres établissements – écoles primaires du secteur, collègues du réseau lasallien,)
- En facilitant la démarche coopérative au sein de l'équipe éducative.
- En créant des temps de concertation dans l'emploi du temps des professeurs
- En encourageant chaque membre de l'équipe à se mettre dans une démarche de recherches/actions par le biais de la formation (individuelle ou d'équipe) ou de l'autoformation.
- En favorisant la conception et la formation autour de plates-formes d'échange numérique facilitant le lien entre collègues ou entre élèves et professeurs (site internet du collège,...)

Projet éducatif et éthique républicaine

«Notre établissement est ouvert à tous, conformément à la volonté de l'Église catholique de mettre à la disposition de tous ses orientations éducatives. Ainsi, notre établissement, par sa contribution au service éducatif de la Nation, rend un service d'intérêt général. C'est pourquoi il est associé à l'État par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 et de la loi Rocard de 1984.

Ce projet, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine, partagée par tous les établissements catholiques. La dimension sociale de la personne implique que l'École prépare chacun à la vie civique et à l'engagement. Le projet d'établissement comprend notamment un parcours citoyen, permettant de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui.

La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l'Église catholique, sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet de société commun. »

Texte adopté le 7 juillet 2015 par le comité national de l'Enseignement catholique